ACADÉMIE DE GRENOBLE
Liberté Égalité Fraternité

EAFC
Ecole Académique de la Formation Continue

FIT 25–26

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
Document Unique d'Evaluation des Risques - DUER

Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation pour contribuer à la transcription de cet inventaire dans l'application DUER; pour faire vivre la démarche d'évaluation des risques de façon continue afin d'améliorer la sécurité et la santé au travail.

MODALITES DE LA FORMATION

Présentiel

PUBLIC CIBLE

Chefs d'établissement, adjoints, gestionnaires, Assistants de prévention, référents d'unité…

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

OBJECTIFS & CONTENUS DE LA FORMATION

Définir les unités de travail et leur(s) référents.

Connaître les aspects réglementaires liés au DUER :

Connaître la démarche globale de prévention des risques professionnels.

Acquérir le vocabulaire nécessaire à la mise en place de cette démarche.

Connaître le fonctionnement de l'application dématérialisée.

Mettre en place un programme de prévention à partir de l'analyse du DUER.

POUR EN SAVOIR PLUS

Équipe de pilotage :

Conseiller de prévention départemental
Marie-Laure GAMBIRASIO _ Chargée d'Ingénierie de Formation (EAFC)
Marie-Laure.Gambirasio@ac-grenoble.fr

Ressources :

Décret 82-453 du Code du travail